



PRÉFET DE LA HAUTE- VIENNE

Arrêté n °2011122-0006

**signé par LAFORCADE Michel, Directeur général, Agence régionale de la santé
le 02 Mai 2011**

**Agence régionale de santé du Limousin
Direction de l'offre médico- sociale**

Arrêté fixant la liste des personnes qualifiées
prévues à l'article L.311-5 du code de l'action
sociale et des familles pour le département de
la Haute- Vienne

Le Préfet de la région Limousin, Préfet de la Haute-Vienne
Officier de la Légion d'Honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite

Le Directeur général de l'Agence régionale de Santé du Limousin

La Présidente du Conseil Général de la Haute-Vienne

Arrêtent

Article 1 : la liste des personnes qualifiées prévue à l'article L.311-5 du code de l'action sociale et des familles est composée, pour le département de la Haute-Vienne, des personnes suivantes :

Personnes âgées :

- M. le Professeur R. MENIER, président de l'association Accompagnement, Soutien, Présence en Soins Palliatifs en Haute-Vienne (ASP 87) CHU de Limoges, 2, avenue Martin Luther King 87042 Limoges Cedex.
- Mme Michelle FRAY-ROQUEJOFFRE, présidente départementale de France Alzheimer 87, Association France Alzheimer 87 "espace Bellevue" 1, rue André Messager 87000 Limoges.
- M. Jacques CHAMBON, membre titulaire de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie du Limousin, représentant du CODERPA 87 30, route de Saint-Goussaud 87370 Laurière.

Personnes handicapées :

- Mme Valérie PASCAL, directrice de l'Institut Suzanne Léger, Institut Suzanne Léger, Le Prat 87210 Oradour Saint Genest.
- M. Joël DELAYRAT, vice-président de l'association Valentin HAÛY de Haute-Vienne, Comité Valentin HAÛY de Haute-Vienne, 4, place d'Aisne 87000 Limoges ou 5, rue de l'Aurence 87170 Isle.
- M. Christian LEROLLE, président de l'association Valentin HAÛY de Haute-Vienne, Comité Valentin HAÛY de Haute-Vienne, 4, place d'Aisne 87000 Limoges.
- Mme Murielle RAYNAUD LAURENT, secrétaire générale départementale de la FNATH, groupement de la Haute-Vienne, FNATH, groupement de la Haute-Vienne, 11, avenue de Locarno, 87000 Limoges.
- M. Michel VAILLANT, administrateur de l'association pour adultes et jeunes handicapés (APAJH) de Haute-Vienne, APAJH de la Haute-Vienne, 44 rue Rhin et Danube, 87280 Limoges.
- M. Michel DEMATHIEU, 52 rue du Petit Treuil – 87100 Limoges.
- M. Dominique CHERBONNIER, Le Bois Lavaud 87130 La Croisille sur Briance.

Personnes âgées et/ ou handicapées :

Mme Janick BOISVERT 12 allée des Saules – 87280 Limoges.

Article 2 : La liste des personnes qualifiées sera transmise aux établissements et services sociaux et médico-sociaux qui devront en informer les personnes accueillies dans ces structures.

Article d'exécution

Limoges, le 2 mai 2011

Pour le Préfet de la Haute-Vienne,
Pour le Préfet de Région,
Le Secrétaire Général

Henri JEAN

La Présidente du Conseil Général
de la Haute-Vienne

Marie-Françoise PEROL-DUMONT

Le directeur général de
l'Agence régionale de santé du Limousin

Michel LAFORCADE